

# L'AVENIR

DE LYON  
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE



## ANNONCES :

Annonces anglaises..... la ligne 1 fr.  
Réclames..... — 2 »  
Chroniques locales..... — 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal  
11, rue Quatre-Chapeaux

## ADMINISTRATION &amp; REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70  
LYON

## ABONNEMENTS :

3 mois 6 mois 1 an  
Lyon et départ<sup>ts</sup> limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.  
Pour les autres départ<sup>ts</sup>.... 6 f. 12 f. 24 f.  
(Etranger : port en sus)

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 du mois

## NOS NOUVELLES PRIMES DE CENT FRANCS

Voir l'explication à la 3<sup>me</sup> page

N° 12

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

11 Septembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

AUX SOCIALISTES LYONNAIS

DE 1848 A 1884

Les 27 et 28 avril, les gardes nationaux bourgeois, excités par leur rage conservatrice, se ruaient sur les ouvriers, sous le commandement du général Gérard et du futur président de *Fun*, le sanglant Sénard, en faisant un cruel massacre. Malgré les réclamations de la démocratie socialiste, ces excès restèrent toujours impunis. C'était une première victoire de l'ordre, victoire agréable à la majorité du gouvernement provisoire qui, dès le 17 mars, concertait, par l'organe de Lamartine, avec le général Négrier, un plan de résistance, au cas où les *Rouges s'empareraient de Paris.*

Malgré tout ce que faisait pour elle le gouvernement bourgeois de la République, la bourgeoisie n'était pas contente. Le lendemain de la révolution, elle avait interrompu le travail, jeté deux millions d'ouvriers dans le dénûment, vendu ses équipages, renvoyé ses domestiques, restreint ses dépenses au strict nécessaire, en un mot, s'était mise en grève contre la Révolution que, de la sorte, elle affaiblissait. Elle ne s'en tint pas là. Le 16 mars, elle faisait la fameuse et ridicule démonstration des *bonnets à poils*, si promptement réprimée par l'imposante manifestation populaire du 17 mars. Ce fut le dernier beau jour de la République; toutes les journées qui suivirent : le *Seize Avril*, le *Quinze Mai* tournèrent au profit de la réaction. Et la réaction maîtresse emprisonnait les chefs populaires : Barbès, Blanqui, Raspail; faisait crier : *Mort à Cabot! Mort à Proudhon!*

On avait contre L. Blanc, contre tous les socialistes sérieux, organisé, au rebours du bon sens, et dans un intérêt invouable, les *ateliers nationaux*, qui furent jetés au peuple comme une aumône déshonorante. Cette aumône qui, dans Paris seulement, donnait du pain sec à cent dix mille familles, fut brusquement retirée, à l'instigation du jésuite Falloux...

« Et pourtant les droits du travail solennellement proclamés dans nos assemblées, le peuple déclaré souverain, ne permettaient plus de parler au prolétaire de résignation ou d'humilité. L'ironie de l'égalité au sein des inégalités réelles; l'ironie plus forte encore de la souveraineté populaire, criant la faim et gisant sur le grabat, apparaissaient sous leur triste jour. (D. STERN.) »

La suppression des ateliers nationaux était pour les ouvriers de Paris plus qu'une question de misère; c'était une question de vie ou de mort.

La bourgeoisie, qui avait un soudard à tout faire dans Cavaignac, leur intima l'ordre ou de mourir de faim en silence ou de se laisser déporter dans les Landes. Ils n'hésitèrent pas; leurs frères de Lyon avaient dit, en 1831 : « *Vivre en travaillant ou mourir en combattant!* » Ils inscrivirent, eux, sur leur drapeau : « *Du pain ou du plomb!* » puis ils construisirent silencieusement leurs barricades.

Et les lamentables journées commencèrent....

Ecrasé après quatre jours de luttes et après avoir perdu trois mille combattants, le socialisme fut vaincu et rejeté de la République pour ainsi dire. La ploutocratie triomphait; selon l'énergique expression de Proudhon : *les prolétaires furent jetés à la voirie.*

Qu'était cependant cette répression de *Fun*, où les fusillés, après le combat, ne se comptaient que par centaines et où la masse des vaincus ne fut que transportée en Algérie, à côté de ce qu'on allait voir en 1871?

Mais cette répression qui fut abominable, fut plus flétrissée que celle de 1871. La bourgeoisie ne s'était pas encore faite à la cruauté.

Cavaignac eut cette punition suprême d'être maudit par sa mère, républicaine sincère; il reçut l'épithète de *boucher de Paris* et il fut irrévocablement désavoué par la France, qui le lui fit bien voir aux élections présidentielles.

« Pendant trois mois, dit Herzen, des hommes choisis par le suffrage universel, dans tout le pays de France, n'ont rien fait, — et tout à coup ils se sont dressés debout pour donner au monde entier le spectacle de huit cents hommes agissant comme un seul malfaiteur, comme un seul monstre de cruauté. Le sang coulait à flots, et eux, ils ne trouvèrent pas une parole d'amour ou de conciliation; tout ce qui se montrait magnanime, humain, soulevait le cri de la vengeance et de l'indignation; ils seraient sur leur cœur la garde nationale, qui fusillait des gens sans armes; Sénard bénissait Cavaignac, et Cavaignac pleurait de tendresse après avoir accompli tous les forfaits que lui désignait le doigt d'avocat des représentants. Et l'austère minorité se tut; la Montagne se cacha derrière les nuages... heureuse de n'avoir pas été fusillée ou mise à pourrir dans les caves; elle regardait faire en silence, pendant qu'on désarmait les citoyens, qu'on décrétait la déportation, qu'on emprisonnait pour tout et pour rien, — quelques-uns même parce qu'ils n'avaient pas voulu tirer sur leurs frères. »

« Toute illusion sur les fruits que peut donner la République bourgeoise et jacobine est désormais finie. Paris a versé le sang, — le sang des justes, ce sang qui le 27 juin réfléchissait la lumière des lampions allumés par les bourgeois pour fêter leur victoire. Paris a fusillé sans procès... cela ne peut en rester là. Le sang évoque le sang.

« Que produiront les futures représailles? je l'ignore; mais pourvu que dans leurs secousses périsse le vieux monde qui étouffe

l'homme nouveau, qui l'empêche de vivre, qui empêche l'avènement de l'avenir, — qu'elles viennent! Nous les saluerons en criant : A bas le vieux monde! Vive l'avenir! »

Le même Herzen découvrit les vrais coupables de cette croisade de l'ordre. Voici ses paroles de juillet 1848 et que l'on croirait de juin 1871 :

« Il fallait entendre ces Procuste de l'ordre, ces cannibales de la religion, ces chacals de la vertu et de la vie de famille. Pendant le vote, des hurlements haineux de bêtes féroces s'échappaient de la poitrine de ces vieillards, de ces avocats sans cœur. Ayant perdu deux points, ils se saisirent du troisième et le maintinrent avec fureur. Les familles n'ont pas le droit d'être déportées; le condamné doit implorer comme une grâce, le ministre a le droit de refuser. « Les condamnés politiques, les ennemis de la société n'ont pas de famille », dit un des orateurs.

BENOIT MALON.

(A suivre).

## DÉPÊCHES DE NUIT

### GUERRE DE CHINE

PARIS, 11 septembre 4 h. soir. — Le gouvernement avait pensé que le bombardement de l'arsenal de Fou-Tcheou et la destruction des forts du Min auraient amené la Chine à composition. Le Céleste-Empire persistant à ne pas vouloir nous accorder les satisfactions qui nous sont dues, on a jugé qu'il fallait frapper un coup décisif.

Il est donc probable que samedi le conseil décidera qu'il y a lieu de déclarer la guerre à la Chine, et, dans ce cas, les Chambres seraient immédiatement convoquées.

PARIS, 5 h. soir. — L'amiral Courbet a réclamé plusieurs fois, depuis le commencement des opérations, que l'état de guerre fût proclamé, afin de pouvoir arrêter la contrebande de guerre qui se fait sur une très vaste échelle dans les mers de Chine.

LONDRES, 5 h. 50. — Les autorités chinoises ont commencé à obstruer la barre de Woosung au moyen de jonques remplies de pierres.

Tous les Anglais qui servaient sur la flotte chinoise sont arrivés à Tien-Tsin après avoir refusé de combattre contre les Français, malgré l'offre d'une double paye.

Le capitaine Lang, auquel la même offre avait été faite, a donné sa démission d'officier de l'escadre septentrionale, placée sous les ordres de Li-Hung-Chang.

Plusieurs Allemands auraient offert leurs services à la Chine.

PARIS, six heures soir. — Le gouvernement de Pékin aurait envoyé à tous les vice-rois une note-circulaire expliquant les motifs pour lesquels la Chine refuse de consentir aux demandes de la France, et déclarant que le conseil suprême est maintenant résolu à défendre par les armes l'honneur de l'empire.

PARIS, 7 h. — D'après un bruit qui a besoin d'être confirmé, les Chinois auraient envahi le Tonkin avec des forces considérables. Ils seraient à l'insurrection les habitants des provinces du Yunnan et de Kuang-Si.

ALGER. — M. le lieutenant-colonel d'infanterie de marine Brionval commandant le 2<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois, est décédé au Tonkin des suites d'une pneumonie foudroyante.

### ALLEMAGNE

BERLIN, 11 septembre, 6 h. soir. — Pour les grandes manœuvres de l'armée du Rhin, le départ de l'empereur Guillaume, de Berlin, pour Cologne est fixé au 14 septembre; mais on sait que l'empereur se fera représenter par le prince impérial et qu'il n'arrivera dans les provinces rhénanes que vers le 19.

Il est donc presque certain qu'il se rendra à Skierniewice, et l'on annonce qu'il partira dimanche ou lundi.

C'est là qu'aura lieu l'entrevue des trois empereurs.

Tous les préparatifs pour recevoir le czar et ses hôtes sont terminés.

On a préparé les chambres pour M. de Bismarck et pour le comte Kalnoky.

VARSOVIE. — On télégraphie de Berlin que l'alliance franco-allemande est une utopie. M. de Bismarck sait parfaitement que la France a pour but principal, au Tonkin, en Chine, à Madagascar et à Tunis, d'entraîner les soldats et de les préparer à une guerre de revanche.

En outre, il est probable que M. de Bismarck cherche à mettre complètement la main sur la Russie.

L'alliance de la France ne serait possible que si l'entrevue consolide la triple alliance, et, dans ces conditions, l'Europe n'aura rien à dire.

### RUSSIE

PARIS, 9 h. soir. — Le ministre russe, conseiller d'Etat, Popoff, quittera Pékin prochainement et passera l'hiver à Hong-Kong.

Les Chinois évitent toujours de déclarer la guerre.

La flotte russe a quitté Chefoo. Sa destination est inconnue; elle emporte une grande quantité d'approvisionnements.

On croit que la Russie médite de porter quelque nouveau coup à l'intégrité de la Chine aussitôt que la Chine sera sérieusement engagée avec la France.

### EN ÉGYPTÉ

LONDRES, 11 septembre, 8 h. matin. — Baker-Pacha a quitté Vienne pour se rendre à Trieste, d'où il s'embarquera pour Alexandrie.

LONDRES, 11 septembre, midi. — Lord Northbrook et le général Wolseley sont arrivés dans cette ville hier soir à huit heures.

Lord Northbrook déclare n'avoir conçu aucun plan et demande un jour ou deux pour se rendre compte de ce qu'il faut faire.

PARIS, 11 septembre, 5 h. soir. — Lord Northbrook a eu hier une audience du khédive, auquel il a présenté ses lettres de créance.

Le khédive a cordialement exprimé à l'envoyé anglais toute sa satisfaction du choix du gouvernement anglais.

### ITALIE

ROME, 2 h. soir. — Il n'y a plus de doute possible; le mal terrible a fait son apparition à Rome. Un enfant y est mort aujourd'hui du choléra asiatique.

NAPLES, 5 h. soir. — Les navires de la Compagnie italienne de navigation aborderont à l'avenir à Castellamare, au lieu de Naples.

TURIN, 5 h. soir. — La quarantaine établie à la frontière suisse par le gouvernement italien cesse à partir d'aujourd'hui. Les troupes gardant la frontière ont été retirées, de sorte que l'entrée par la Suisse est libre.

## ARTICLE 9 DE LA CONSTITUTION

Le président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres.

## OUVRIERS SANS PAIN

J'ai assisté, hier, à la réunion des ouvriers sans travail.

J'ai vu là des malheureux aux vêtements rapés, portant sur leur figure l'expression vraie de l'inquiétude et de la souffrance.

Lorsque le bureau fut composé, et cela d'une façon correcte, ils écoutèrent silencieusement le rapport de leurs délégués. Quand le rapporteur en fut arrivé aux réponses de MM. le maire, Juliaa et Bouffier, adjoins, ils partirent tous d'un éclat de rire, d'un rire si étrange, que je frissonnai. Puis le silence se rétablit aussitôt; un ouvrier prit la parole.

En l'écoutant, je ne pus m'empêcher de jeter les yeux sur une pauvre ouvrière au teint hâve, aux yeux bistrés, à l'air triste et morne.

Elle tenait sur ses genoux, tremblant la fièvre, un pâle bébé; le pauvre petit être semblait avoir tété un lait bien maigre, le malheureux enfant faisait, hélas! une bien triste entrée dans la vie.

A cette vue, de sombres pensées s'emparèrent subitement de mon esprit.

J'ai vu de près les lazzaroni de Naples, les malheureux du Ghetto. Ce n'était rien de moins.

Je voyais humide et malsaine la pauvre mansarde de l'ouvrier, il me semblait même sentir et entendre la bise froide de frimaire gémir et passer glaciale entre les portes et les fenêtres mal jointes du pauvre taudis. Puis, à l'intérieur, j'apercevais des petits enfants, pâles comme celui qui était devant moi, grelottant de froid et de faim, sous leurs haillons sordides et se pressant contre leur mère pour se réchauffer.

Cette pauvre femme, vêtue de loques, semblait inquiète; ses yeux étaient mornes, sa chevelure mal soignée; elle tressaillit en entendant quelqu'un monter et se précipiter vers la porte. — C'était son homme qui rentrait, et qu'elle attendait.

— Eh bien! lui dit-elle.  
— Eh bien! Rien, rien, rien! Les industriels et les entrepreneurs n'embauchent plus les ouvriers... français...

Le boulanger n'a pas voulu me faire crédit et le régisseur ne veut plus m'attendre, sa patience est à bout, dit-il.

Puis, le pauvre homme fit un geste de colère. Tout à coup, il sentit son plus petit

mioche qui se cramponnait aux basques de ses guenilles et le regardait tendrement; il le prit dans ses bras; l'enfant l'embrassa, puis lui sourit.

Et moi je veux voir l'espérance, le courage et la joie rentrer dans cette mansarde avec ce sourire là.

Mon esprit, complètement absorbé par ce spectacle qui ne se déroulait heureusement que dans ma pauvre tête, me fit oublier que j'étais venu dans cette réunion ayant l'intention bien arrêtée de proposer aux ouvriers sans pain d'écrire la lettre suivante aux membres du gouvernement:

Puisque l'administration ne peut rien faire, je répare ma faute.

La voici:

» Messieurs,

» Comme nous, vous êtes, sans doute, persuadés que la plupart des boutiquiers nous vendent, neuf fois sur dix, des denrées frelatées qui nous rendent malades quand elles ne nous empoisonnent pas, que ceux qui nous prêtent de l'argent, même sur gages, sont des usuriers; que les médecins qui nous soignent, quatre-vingt-dix sur cent, sont des charlatans; que les avocats, les avoués, etc., sont des bavards à jet continu; que les régisseurs, les huissiers, sont des vautours inconnus de Prométhée.

« Enfin, messieurs, vous êtes aussi persuadés que tous ces gens sont ou peuvent être propriétaires, et que surtout ils vivent dans les délices de Capoue, pendant que tant de nôtres sont, hélas! privés de ce pain quotidien dont parle l'Eglise.

« Nous vous prions, messieurs, de vouloir bien ordonner que vos nombreux fonctionnaires fassent afficher officiellement, à la porte de chacun de ces individus; cet avis qui sera un ordre:

*Ici l'on fusille ou l'on est fusillé.*

Si vous faites ceci, messieurs, vous serez de grands politiques, vous aurez résolu la question sociale, et, du haut du ciel, Gambetta votre dieu de Ville-d'Avray vous contempera éternellement.

J.-B.-A. PAGÉS.

## Echos du Conseil général du Rhône

Tous ces administrateurs qui nous sont imposés par le pouvoir central se ressemblent; ils gèrent les affaires du département en dépit du bon sens, et s'il se trouve un conseiller général qui critique leur manière de procéder, ils poussent de hauts cris.

C'est ce qui est arrivé à la dernière séance du conseil général du Rhône; M. Clapot, rapporteur de la commission spéciale chargée d'examiner les résultats, au point de vue du département de la cession du chemin de fer des Dombes à la Compagnie P.-L.-M., se plaignait à juste titre de la négligence de l'administration en cette affaire, et proposait au conseil que les intérêts du département soient confiés à un délégué du conseil général.

M. Bès de Berg, qui remplaçait le préfet malade, tout en déclarant que les réclamations seraient transmises au ministre compétent, s'est élevé contre les attaques diri-

gées par le rapporteur contre l'administration. En droit, a-t-il dit, le conseil général est mal fondé à réclamer. Les fonctionnaires sont comme les juges, ils ont répondu à tout.

Une question est-elle épineuse, ils ont tout de suite trouvé la clé.

En droit, vous avez tort.

Si c'est le droit que vous invoquez, ils vous répondront avec le même aplomb:

En droit vous avez raison, mais en fait vous avez tort.

De sorte qu'il faut toujours dire comme Pandore: *Brigadier*, etc.

C'est égal, nous ne partageons pas l'avis de notre ami Gay, nous avons plus de respect pour les pommes cuites, elles serviront un jour au public pour faire la conduite à ces singuliers fonctionnaires.

## Toujours les Bureaux de Tabac

On lit dans le *Petit Républicain de Pau*:

« En 1843, on donna à M. X..., habitant un chef-lieu de canton du département, un bureau de tabac qu'il affermaient 600 fr. par an. On n'a jamais bien su le motif qui lui valut cette faveur; ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il n'avait jamais porté les armes ni servi son pays à aucun titre.

M. X... est mort il y aura bientôt deux mois, sans enfants, laissant une veuve.

On fait des démarches pour que la veuve ait la survivance de ce bureau, parce qu'elle est indigente, dit-on!

Voici le bilan exact et connu de tous dans le canton de la fortune de Mme X... M. X... vendit en 1866 pour 56 mille francs d'immeubles dont il venait d'hériter.

Il vendit la même année à deux personnes de la localité une prairie pour 6 mille francs et un moulin pour 12 mille francs.

La veuve possède aussi une maison qu'elle habite et dont une partie du rez-de-chaussée, qui est louée, rapporte 350 francs; une prairie qui lui donne net 500 francs, un jardin loué également 50 francs.

Après avoir joui, pendant 41 ans, d'une rente de 600 francs, ce qui fait que le gouvernement leur a donné 24,600 fr., on demande encore la continuation de cette rente pour cette dame sans besoin, et il y a des milliers de demandes faites par des personnes qui n'ont rien et qui ont rendu des services au pays!

Nous avons le regret d'ajouter qu'un député s'intéresse et appuie la demande de Mme X... Serait-ce donc parce que dans toutes les chambres de son appartement on voit les images du duc de Bordeaux et du comte de Paris? ou bien parce que Mme X... prie le bon Dieu chaque matin de pulvériser la République et les républicains?

Le récit de notre honorable correspondant est d'une vérité absolue. Cependant, il nous est difficile de croire qu'un de nos députés républicains ait réellement promis de soutenir une demande de bureau de tabac faite dans de pareilles conditions. On aura peut-être espéré un concours de sa part, parce qu'il aura fait quelque réponse des plus gracieuses. L'administration supérieure ne peut, du reste, persévérer dans de vains errements, sans causer à la République, dans nos contrées, les plus graves préjudices. Cette forme de gouvernement deviendrait vite impopulaire, si on consacrait ainsi à son insu les abus des régimes monarchiques. Qu'on y prenne garde! Jamais la politique des petits cadeaux, le régime des faveurs n'ont été plus près de soulever l'indignation publique.

## LYON MUNICIPAL

Pour signaler les abus ainsi que les retards les plus criants, comme nous l'avons promis à nos lecteurs, il faudra certainement un grand nombre d'articles. Nous commencerons donc aujourd'hui par le plus pressé.

La crise ouvrière qui sévit sur notre pays, quoi qu'en dise M. le maire, nous oblige à étudier cette fois-ci si une municipalité un peu moins enclinte à faire de Lyon une ville universitaire n'aurait pas pu, par une sage administration, dégrever diverses industries locales et la doter de moyens produisant la force motrice à bien meilleur marché que la vapeur et pouvant se distribuer facilement à domicile.

On a trop oublié à Lyon que le travail est la source première du bien-être et qu'en conséquence il a besoin d'être stimulé et aidé dans son développement.

Mais que peut attendre d'une municipalité composée d'éléments tels que l'état celle de Lyon avant l'élection et telle qu'elle l'est encore aujourd'hui?

Le maire, docteur; les adjoints, professeurs, rentiers, commandant en retraite, etc., et tous ne voyant que par les yeux du docteur, mais, qui, lui, ne rêve que luxe, facultés, etc.; et puis il fallait caser les amis; les groupes du comité directeur n'avaient-ils pas dans leur sein des hommes qui attendaient les places? Cependant, comme la plupart étaient des nullités, il ne fallait pas purger le personnel des bonapartistes qui l'encombraient encore et qui étaient au courant de la besogne.

Alors, on a créé des emplois plus nuisibles qu'utiles, et le budget a été grevé de nouvelles dépenses qui empêchent le dégreèvement des taxes d'octroi et forcent à conserver les surtaxes qui pèsent si lourdement sur la consommation.

Nous disions tout à l'heure que l'industrie avait besoin que l'on s'occupe d'elle. L'occasion s'est présentée sous l'ancien conseil et n'a pas encore pu être résolue, grâce à l'incurie et à la mauvaise volonté de l'administration.

MM. Feirot et Champin avaient depuis longtemps déjà formé vis-à-vis de l'administration une demande en concession pour la distribution de la force motrice par l'air comprimé, lorsque celle-ci se décida cependant, le 27 mars dernier, à la soumettre au conseil municipal.

Il s'agissait là d'une invention qui avait fait ses preuves, puisqu'elle avait fonctionné assez longtemps sous les yeux de l'administration ou tout au moins de son ingénieur, directeur de la voirie municipale. Tout le monde avait pu admirer le fonctionnement parfait des métiers à tisser et à dévider, que cette nouvelle force avait actionnés pendant plusieurs mois, rue Sully, 103, et rue Ney, 63. Il semblait donc que cela devait marcher très vite, et que, dans l'espace de quelques semaines, les quartiers de la rive gauche du Rhône (troisième et sixième arrondissement), qui devaient être organisés les premiers, en seraient pourvus.

En effet, lorsqu'on calcule tous les bénéfices que pourrait en retirer la cité lyon-

FEUILLETON DE L'AVENIR (12)

LE

## PALEFRENIER

Par Henri ROCHEFORT

(Suite)

Elle se tint à l'affût derrière la porte d'un petit salon qui commandait la salle d'étude. Elle vit par le trou de la serrure où elle regarda comme une domestique indiscreète, la palefrenier entrer. Il se tint debout, attendant ses maîtres.

Le filet de lumière était si mince qu'il ne permettait pas à la jeune fille de voir le visage de François; mais son attitude lui sembla douloureuse et pensive.

Fatigué sans doute par une expectative que ses forces encore précieuses lui défendaient de supporter, il s'assit près de la table, et bien que ses yeux fussent alors à la portée de ceux d'Yvonne, elle n'en distingua que les paupières obstinément baissées.

Plus d'un quart d'heure, il demeura dans une immobilité voisine de la pétrification.

Avait-il les regards fixés sur la petite fortune avec laquelle un heureux hasard le mettait en tête-à-tête? C'était à croire. Enfin elle le vit arrondir ses bras sur la table comme un homme qui cherche à trop embrasser, dut-il mal étreindre. Elle perçut même distinctement le bruit soyeux spécial au papier de la Banque.

Tout à coup François se leva, échappant à son rayon visuel. Il parut tourner encore une minute ou deux dans la chambre, puis sortit.

Elle l'écouta descendre l'escalier qui menait à l'écurie et se précipita alors dans la salle d'études. Les dix-huit mille francs avaient disparu.

Vite, elle se jeta dans le même escalier à la suite du palefrenier, pour donner au concierge l'ordre de fermer à double tour la porte cochère afin d'empêcher la fuite du voleur; arrivée à la dernière marche, elle se heurta presque à François qui, assez surpris de rencontrer, à l'entrée de la cour, mademoiselle de Curval en cheveux et en robe du matin, se permit cependant de l'accoster.

— Mademoiselle me pardonnera, dit-il, j'étais allé tout à l'heure dans la salle d'étude sur l'ordre de M. Réginald, et j'ai vu pile-mêle sur la grande table beaucoup de billets de banque. Comme la fenêtre était ouverte, j'ai eu peur que le vent ne les fit

envoler. Je l'ai ramassés et serrés dans la petite armoire de gauche. En voici la clé que j'allais prier M. Réginald de vouloir bien remettre à mademoiselle.

Et il tendit à Yvonne la clé du placard où les deux frères accumulaient habituellement, dans un désordre d'écolier, leurs livres de chasse.

Yvonne, honteuse et morfondu, prit la clé, et esquissant un signe de tête en guise de remerciement, remonta prestement chez elle.

— C'est moi qui suis une misérable, se répétait-elle presque haut, tout en escaladant les marches. Lui, c'est la probité même. Si j'avais un peu de cœur, je demanderais par où à ce brave jeune homme. Mais voilà, je n'ai pas de cœur.

N'osant le demander à François, elle demanda pardon à Jésus-Christ des imputations calomnieuses qu'elle avait formulées contre le plus loyal des domestiques. Une heure durant, elle frotta ses genoux sur le velours de son prie-dieu, dans une composition pleine d'angoisse et de remords.

Mais il était dit que le démon du soupçon la lancinerait jusqu'au bout. Au lieu de se relever complètement éclairée sur la moralité de François, elle eut toutes les peines du monde à lutter contre cette réflexion

qui l'obséda subitement sans qu'il lui fut possible de la chasser:

— Que je suis sotté! Il aura compris que l'épreuve des dix-huit mille francs était une invention combinée pour le forcer à se livrer lui-même. Tous les jours une bonne, qui vous vole à plaisir, vous rapporte timidement une pièce d'or que vous avez laissée exprès tomber sous un fauteuil. Il n'a pas été ma dupe, et moi j'ai été la sienne.

Comme elle se replongeait dans ses suspicions dont elle avait tout fait pour sortir, elle entendit la voix du marquis criant à tue-tête:

— Yvonne! Yvonne! viens vite!

Elle entra chez son père, qui arpentait sa chambre en gesticulant, et l'y reçut d'un air à la fois furieux et enchanté.

— Regarde, ma bonne fille, dit-il; le jour de l'entrée du roi, tu pourras porter le collier de ta pauvre mère.

Et il présenta à Yvonne l'écrin qu'elle ouvrit, constatant avec bonheur que pas une perle n'en avait été détournée.

— Tu vois bien que tous nos gens étaient honnêtes, s'écria-t-elle, pensant surtout à François. Elle essayait ainsi de persuader à elle-même et à son père que c'était lui qui le premier l'avait soupçonné.

— Pardon, fit M. de Curval, c'est que le collier avait été bien réellement volé.

naise, on est surpris du retard apporté à cette solution.

Les plus petits ateliers, chaque tisseur n'ayant même qu'un seul métier chez lui, pourraient soutenir la concurrence des plus grandes usines.

Le rapport fait au conseil municipal par M. Thévenet, au nom de la commission des travaux publics, constate, en effet, que la force motrice employée dans les ateliers de tissage mécanique se loue à raison de 0,5 à 120 fr. par an et par métier, ce qui fait de 0,31 cent à 0,40 cent. par métier et par jour, tandis que la force motrice produite par l'air comprimé devrait, d'après l'art. 10 du cahier des charges proposé, être livrée aux petits ateliers, ne comptant pas plus de six métiers, à raison de 0,20 c.

On comprendra par ce court et simple exposé tout le bénéfice que pourrait en retirer l'industrie lyonnaise.

Non seulement la soierie, mais encore tout ce qui peut se faire mécaniquement pourrait se servir de l'air comprimé, car point n'est besoin, pour ce genre de force, de bâtiments spéciaux; on pourrait l'avoir dans un appartement quelconque et à quel- que étage qu'il se trouve situé.

Le prix proposé pour les autres industries était relativement bas, il était porté à 0,03 cent. le mètre cube, ou 0,25 cent. au maximum par heure et par cheval.

Lorsqu'à la séance du 29 avril 1884, le rapport est venu en discussion, l'administration, qui avait eu pendant plus d'un an ce dossier dans ses cartons, et qui avait terminé ses expériences depuis le 23 août 1883, s'est aperçue qu'il manquait au dossier.

Cette pièce étant indispensable, le conseil fut obligé de renvoyer l'affaire à l'administration.

Depuis plus de quatre mois, l'administration est donc saisie à nouveau d'un dossier complètement étudié, puisqu'il n'y manquait qu'une simple pièce qui a dû être produite. Ce dossier intéresse au plus haut degré l'industrie lyonnaise et elle le garde dans ses cartons.

Cette question aurait été soumise à M. le directeur de la Compagnie du gaz qui peut craindre la concurrence qu'elle peut lui faire tant au point de vue de la production de la lumière par l'électricité qu'au point de vue de la production de la force qui se fait aussi à l'aide du moteur à gaz, qu'il ne la conserverait pas avec plus de sollicitude que ne le fait l'administration.

Allons, monsieur le maire, allons messieurs les adjoints, décidez-vous à soumettre ce rapport au conseil, ainsi que beaucoup d'autres que nous vous rappellerons bientôt.

François BERNARD.

**Dernière Heure**

PARIS, 11 septembre. — M. Jules Ferry est rentré dans la matinée à Paris. Son retour n'a été motivé par aucune nouvelle de Chine.

— M. Grévy prolonge son séjour à Mont-sous-Vaudrey, et c'est M. Jules Ferry qui présidera le conseil samedi.

LONDRES. — L'ordre a été donné d'empê-

cher aux steamers de remonter la rivière de Canton et le Si-Kiang.

Les transports de troupes et munitions chinoises aux frontières du Tonkin se font par le Si-Kiang.

BERNE. — Tous les voyageurs provenant d'Italie seront soumis à une visite sanitaire.

WHADY-HALFA. — Le mudir de Dongola a télégraphié que deux corps de rebelles ont été complètement battus et qu'ils ont subi des pertes considérables près de Ambukos.

La flotte française a bombardé Mahanoro le 22 août.

Le bruit court que les Français ont occupé temporairement Mahanoro.

En Espagne, il y a eu 6 décès dans la province d'Alicante; plusieurs cas sont signalés dans la Catalogne.

En Italie, il y a eu 551 décès, dont 474 à Naples et 21 à la Spezzia.

M. Jules Ferry estime que la paix avec l'Angleterre est une chose précieuse pour les deux pays et pour l'Europe.

*Nous rappelons que tous nos lecteurs, porteurs de soixante bons d'achat, auront droit, moyennant 4 francs, à une action de L'AVENIR DES FAMILLES, remboursable à*

**CENT FRANCS**

*Tous nos lecteurs, porteurs de 150 bons d'achat, auront droit, moyennant 3 francs 50 centimes, à la même action remboursable à*

**CENT FRANCS**

*Tous nos lecteurs, munis de trois cent soixante-cinq bons d'achat, auront droit*

**Gratuitement**

C'EST-A-DIRE

*sans Bourse délier*

*à la même action remboursable à*

**CENT FRANCS**

*Tous les lecteurs qui voudront souscrire un abonnement d'un an à L'AVENIR DE LYON auront droit de suite,*

**Gratuitement**

*à la même action remboursable à*

**CENT FRANCS**

*La société L'AVENIR DES FAMILLES, qui a déjà un capital de vingt-cinq millions assuré, procède au tirage de ces actions (polices d'assurances) tous les trois mois. Le premier tirage doit avoir lieu le QUINZE OCTOBRE, au siège social, rue de la République, 61, à Lyon. Tous nos lecteurs peuvent y assister. Les remboursements sont assurés par des valeurs garanties par l'Etat.*

**VARIÉTÉS**

**INFLUENCE DE L'ALLEMAGNE SUR LA FRANCE**

Depuis 1870

— Suite —

Toujours est-il quelle peut se flatter de lui avoir appris à haïr. La France a connu des chutes aussi lourdes, des désastres aussi terribles; elle a eu Crécy, Azincourt, Waterloo; mais jamais elle n'a nourri pour le vainqueur une aversion aussi durable.

Les futurs historiens de l'art et de la littérature en France, au dix-neuvième siècle, devront tenir grand compte de cette date qui se détache en traits de sang et de feu : 1870. Ils sont bien rares les artistes ou les écrivains dont l'œuvre ne porte pas le reflet de l'année terrible.

Peintres, poètes, romanciers, journalistes, se sont complus par une sorte d'accord tacite à lui remettre sous les yeux les scènes cruelles de l'invasion : tantôt ce sont des contes où l'ironie tend les nerfs comme le son aigu du fifre, ou bien c'est une nouvelle où l'émotion vous étirent à la gorge, ou bien c'est un tableau qui rallume les colères à la flamme des villages incendiés.

Les plus impossibles ont cédé à la passion envahissante. Prenez tel drame dont le titre semble des plus innocents; nous pouvons être à cent lieues et à mille ans de Metz ou de Sedan, n'importe! La préoccupation constante s'y trahit tout à coup par quelques tirades qui vont droit au cœur du public. Lisez tel article de critique où le sérieux de la pensée s'allie à la gravité du style; soudain, au détour d'une phrase, c'est à l'adresse de l'Allemagne un mot railleur ou un jugement sévère qui suffit à marquer la date de l'ouvrage.

S'il y a parfois étroitesse et injustice dans ces manifestations du sentiment national, nul peuple, l'Allemagne moins que tout autre, ne saurait le reprocher à la France, car où est la nation qui, dans une heure critique, n'a pas subi cette nécessité de se replier sur elle-même? Mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille, sous prétexte de ne pas froisser un sentiment légitime, honorer d'un respect banal toutes ces œuvres écloses du cerveau au souffle chaud du patriotisme. Certes, il en est dans le nombre de belles et de vraiment nobles.

La sculpture, le plus viril des beaux-arts, a puisé de mâles inspirations dans les mâles vertus quelle s'est chargée d'immortaliser; la peinture militaire doit des pages éclatantes aux batailles et aux sièges encore vivants dans toutes les mémoires; de courts récits en prose ont en fermés dans un petit cadre des tableaux inef-façables; la poésie lyrique a trouvé quelques chants qui, sans avoir l'envolée superbe de la Marseillaise, n'en sonnent pas moins gaillardement la charge et l'appel aux armes.

Mais aussi, il faut le dire (et c'est à l'honneur de la France qu'on ose et qu'on puisse le dire, à la France) le sentiment nationale s'est glissé trop souvent où il n'avait que faire. Des historiens et des critiques ont eu la faiblesse de reporter dans le passé les inimitiés du présent. Des voyageurs ont oublié qu'on rabaisse le vaincu en rabaisant le vainqueur.

Pendant que la censure interdisait de jeter tout palpitants sur la scène les hommes et les faits de la dernière guerre, des pièces médiocres ont usuré quelques succès par des illusions avidement saisies. Des patriotes plus zélés qu'habiles, ont prouvé que Chauvin ne meurt pas et que la religion de la patrie a, comme toutes les autres, ses fanatiques.

(A suivre.)

**Bibliographie**

Un ouvrage des plus sérieux et des plus séduisants vient de paraître à la librairie Dentu,

Palais Royal, à Paris. C'est le **Manuscrit de l'Abbé N...**, par P.-L. Couturier, de Saint-Quentin (Aisne). Prix : 3 fr.

Sous forme de roman original et simple, l'auteur a su dégager les théories les plus hardies de la philosophie scientifique et semer son récit d'aperçus sociologiques que ne désavoueraient certes pas les maîtres les plus autorisés en matière de socialisme.

C'est un journal d'aventures intimes jetées sur le papier au jour le jour, par un jeune curé franchement sorti du séminaire, l'esprit hanté des illusions mystiques et entrant dans la réalité de la vie le cœur tout plein des émotions extatiques et de cette passion de l'idéal qui ne fut jamais soumise à l'examen de la conscience et de la raison.

Les situations habilement enchaînées par l'auteur, atteignent par degrés cette évolution fatale de l'esprit qui, partie du spiritualisme le plus absolu, passant par le doute aux angoisses inexprimables, aboutit à cette satisfaction de l'intelligence qui se possède et soumet à son investigation les phénomènes de toute nature. L'amour de Dieu, éteint dans la conscience, fait place au dévouement pour l'humanité, et la continence ascétique du moine, toute pleine de dévergondages érotiques, se transforme en cette vigoureuse et saine passion de la femme que sanctionne un mariage d'amour.

Ce livre charmant est écrit avec une délicatesse de style et un choix d'expressions qui le recommandent à tous les titres.

**A TRAVERS LYON**

**Arrestations.** — Edouard-Marcel Monnot, âgé de 29 ans, sans domicile fixe, a été écroué, ce matin, inculpé de vagabondage.

Etienne Thibaudier, teinturier, natif de Lyon, sans domicile fixe et sans moyens d'existence, a aussi été écroué en raison du même délit.

Louis Largy, âgé de 60 ans, né dans le département de la Côte-d'Or, était parti le 30 juillet dernier de Moulins (Allier), nanti d'un passeport qui lui fixait sa résidence à Givors, sous la surveillance de la haute police.

Largy préféra se rendre à Lyon; il eut la même aigreur inspiration; reconnu par les agents de la sûreté, il a été arrêté et mis à la disposition du parquet.

Les gardiens de la paix Jounot et Rabatel, en tournée de service sur la voie du chemin de ronde des Brotteaux, ont trouvé, couché dans une barque, le nommé Joseph Serme, tisseur, âgé de 55 ans.

Ce malheureux leur a déclaré être sans travail et sans ressources; il est porteur d'un livret d'ouvrier. Il a été écroué à la Permanence.

**Accident.** — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves est arrivé à la dame Monin, âgée de trente-trois ans, et demeurant rue Croix-Jordan, 25. Passant hier soir à neuf heures, quai Claude Bernard, elle fut surprise et renversée par une voiture de place; l'une des roues du véhicule lui a passé sur les jambes; elle n'a eu, heureusement, qu'une légère blessure.

**Disparition.** — Le sieur Bugnet, âgé de dix-sept ans, ouvrier verrier, habitant avec sa mère, Grande-Rue de la Mulatière, 18, a quitté dimanche dernier son domicile, emportant ses effets d'habillement. Comme il était pressé sans argent, il y a tout lieu de croire qu'il s'est rendu à Lyon, où il existe plusieurs verreries.

Voici son signalement : taille de 1 m. 60, cheveux et sourcils châtain, yeux roux, nez moyen, bouche moyenne, visage large; signe particulier : l'auriculaire de l'une de ses mains est coupé.

— Ah!  
— Oui, et vendu dix mille francs à un joaillier, qui a eu la bonne idée d'aller l'offrir au duc d'Étrégnay pour sa femme. Etrégnay, qui dînait chez nous le soir où je l'avais montré à mes invités, a tout de suite reconnu l'écrin, et a averti le joaillier que le collier nous appartenait.

— Dix mille francs! se répétait Yvonne, devant qui le portefeuille de François dansait un fandango sépulcral.

Son cœur se serra. Il lui était réellement pénible d'être obligée de rejeter toute illusion relativement à ce jeune homme, dont les façons de plus en plus distinguées contrastaient si singulièrement avec la profession que des circonstances, jusque-là impénétrables, l'avaient réduit à embrasser. Maintenant tous les nuages se dissipent. Il s'était réfugié dans l'hôtel pour éviter une arrestation à la suite de quelque forfait sinistre, sans doute un vol, peut-être un assassinat.

dans les premiers temps il avait, par la régularité de sa conduite, essayé de donner le change. Mais ses instincts pervers avaient pris le dessus, et l'occasion n'avait pas tardé à faire de ce malheureux le plus impudent des récidivistes.

— Le bijoutier, qui était de très bonne foi, continua le marquis, s'est empressé de me le rapporter. Il sort d'ici pour aller courir

après ses dix mille francs. Les rattrapera-t-il? J'ai peur que non: En tout cas, nous prendrons un arrangement, nous ferons une cote mal taillée. Il perdra quelque chose et je le dédommagerai dans une certaine mesure. L'essentiel est qu'un bijou ayant appartenu à ta mère, n'aille pas échouer sur une table de l'Hôtel des ventes.

Le marquis fit une pause, comme s'il avait tenu jusque-là en réserve le plus piquant de l'anecdote. Puis il reprit :

— Maintenant, devine qui nous a volés? Je t'en défie. Je te le donne en cent mille. Cent mille, ce n'est pas assez. En cent cinquante mille. J'aurais porté vingt fois ma tête sur l'échafaud révolutionnaire avant de m'en douter.

Ce sont toujours les gens en qui on a le plus de confiance qui vous jouent de ces tours-là. J'en ris à présent; mais si tu m'avais vu tout à l'heure! J'étais atterré. Voyons, si tu as plus de pénétration que moi. Qui est-ce?

— Je le sais, et depuis longtemps, répondit Yvonne avec amertume. J'ai été coupable de ne pas t'avoir prévenu. Mais il me répugnait d'accuser quelqu'un sans avoir rassemblé d'abord toutes les preuves imaginables.

Le marquis regarda sa fille avec étonnement.  
— Tu savais qui nous avait volés! fit-il.

Et qui avait pu te faire supposer qu'une femme si convenable en apparence, si dévouée à la cause?...

— Une femme! quelle femme? demanda Yvonne toute tremblante.

— Eh bien! la baronne de Varambey. Tu viens de me dire que tu savais depuis longtemps que c'était elle.

— Ce n'est donc pas François! ne put-elle s'empêcher de s'exclamer.

— Le palefrenier? Un si brave et si excellent garçon! A quoi penses-tu Yvonne?

Le marquis ajouta avec une satisfaction qui faisait plaisir à voir :

— Allons! ce qui me console, c'est que, dans toute cette affaire, nous n'y avons pas vu plus clair l'un que l'autre.

Abimée de remords, mademoiselle de Curval entendit à peine les malédictions dont l'indignation du marquis accabla la félone madame de Varambey.

— L'indigne créature! écumait-il, moi qui la tenais religieusement au courant de tous mes grands projets! Mais elle verra de quel bois je me chauffe. Ce soir même, elle sera arrêtée.

Puis il réfléchit et fit part à sa fille du résultat de sa méditation.

— La faire arrêter! c'est l'exciter à révéler tous nos plans... à nos ennemis. Elle connaît naturellement les cachettes où je

serre mes papiers politiques. Les yeux fermés elle y conduirait la police, et le soir même de la perquisition, je coucherais à Mazas ou à la Conciergerie... comme Marie-Antoinette; oui, comme Marie-Antoinette! insista-t-il en se rengorgeant avec le juste orgueil d'un homme qui se sent sur le point de passer criminel d'Etat. Faut-il laisser tomber l'affaire? Quel est ton avis? faut-il la laisser tomber?

Mais Yvonne ne pouvait détacher sa pensée de cet inconnu contre qui tant de probabilités s'étaient accumulées et qui sortait de cet amoncellement plus blanc que la neige qu'aucun pied humain n'a encore foulée.

Les dix mille francs du portefeuille lui appartenaient de la façon la plus légitime, et avec quel sans-souci il en avait fait le sacrifice, quand il avait dû les croire à jamais perdus!

Il était impossible de se montrer plus foncièrement grand seigneur. C'en était un, de toute évidence. Et pourtant, un gentilhomme français ne s'amuserait pas à tourner en dérision, comme il le faisait, tous les dogmes de la religion catholique. C'était toujours là la pierre d'achoppement.

(A suivre.)

## Sou des Ecoles

GRANDE FÊTE

Assaut de Boules, Concert, Bal et Tombola.

Nous rappelons à nos lecteurs que la grande fête organisée par les membres de la liquidation de la Société du Sou des écoles, qui aura lieu le dimanche 14 septembre, dans le vaste établissement de M. Cléménçon, restaurateur, à la *Maison rustique*, près de la gare de Genève, aux Brotteaux, promet d'obtenir un véritable succès.

La fanfare les Enfants du Progrès et celle de Villeurbanne, ainsi que la Chorale les Enfants de Lyon, ainsi que les dévoués artistes : MM. Brunel, Valentin, Revel, Gérard, Grégoire, Massot, Camilliat, etc., ont bien voulu prêter leur généreux concours afin de mener à bon terme la liquidation du Sou des écoles.

Nous donnerons demain le programme en entier de cette fête.

Les membres adhérents et participants sont convoqués d'urgence tous les soirs, à 8 heures, chez le citoyen Gachet, cours de la Liberté, 89.

### PRINCIPAUX DÉPÔTS DE BILLETS

Premier arrondissement. — Desmard, rue Diderot, 4; Dejean, place Colbert, 7; l'association la Ruche, rue Imbert-Colomès, 13-15.

Deuxième arrondissement. — Café Ruet, rue de la Barre, 16; Baudot, cours Charlemagne, n° 1; le *Petit lyonnais*, rue Mazard, 6.

Troisième arrondissement. — Gachet, cours de la Liberté, 89; Chavassieux, rue Sainte-Jeanne, 5; Ganiviat, cours Gambetta, 92; Kramer, rue Duguesclin, 244; Bedin, rue du Sacré-Cœur, 100.

Quatrième arrondissement. — Mme Garnier, rue Célu, 8; Cercle de l'Union sociale, place de la Croix-Rousse, 3; Association, grande rue des Gloriettes, 5; café de la Perle, place de la Croix-Rousse, 8; David, rue de Belfort, 7.

Cinquième arrondissement. — Thévenet, libraire, rue de Bourgogne, 9, à Vaise; café Revol, aux Aqueuds, à Saint-Just; café Buisson, rue Ferrachat, 4, à Saint-Georges; Parret, rue de la Fronde, 2, à Saint-Jean.

Sixième arrondissement. — Ravel, rue de Séze, 90; Cléménçon près la gare des Brotteaux; Vermorel, avenue de Saxe, 72; Carruel, cours Lafayette, 79; Piolat, boulevard des Brotteaux, 12; Rompuille, rue Tête-d'Or, 77.

Villeurbanne. — Devèze, Grande-Rue des Charpennes, 62; Laforest, Grande-Rue des Charpennes, 27; Fays, rue des Maisons-Neuves; Dubois, place de la Mairie.

Les personnes qui voudront faire parvenir des lots pour la tombola peuvent les faire parvenir aux adresses ci-dessus.

Le prix des billets, pour toute la durée de la fête, est fixé à 25 centimes.

## Avis

Toutes les communications concernant l'AVENIR sont reçues rue Quatre-Chapeaux, 11, jusqu'à six heures du soir; à partir de cette heure jusqu'à minuit, 70, cours de la Liberté.

## Tribune libre

Salle des Fêtes de la Boule-d'Or  
Avenue des Ponts, 34

Dimanche 14 septembre, à 3 heures, grand concert suivi de bal, donné au profit des pompiers blessés à l'incendie de la rue Centrale, avec le bienveillant concours de M. J. Bosshardt, Mlle Julia, Mme Dusserre, MM. Chavat, Chemin, Henri, Paul Fournier, et un grand nombre d'autres artistes, avantageusement connus du public lyonnais.  
Prix d'entrée: 50 centimes.

Syndicat professionnel de l'union des tisseurs et similaires

COMMISSION DE CONTROLE

La commission de contrôle est convoquée aujourd'hui vendredi 11 courant, à 8 heures du soir, au siège.

Les membres de la 231<sup>e</sup> série, après décisions prises le 9 septembre, ont versé leurs fonds à la section du centre, dont ils sont sociétaires. Cette décision a été prise pour se rallier à la majorité.

### Tôliers et fumistes

Tous les ouvriers tôliers et fumistes de la ville de Lyon sont convoqués en assemblée générale, dimanche 21 septembre, à 2 heures du soir, café Gamet, 8, rue de Chartres.

Ordre du jour :

1<sup>o</sup> Distribution des livrets aux adhérents; 2<sup>o</sup> nomination de l'administration; 3<sup>o</sup> cotisations mensuelles; 4<sup>o</sup> inscription de nouveaux adhérents à la chambre syndicale.

Le secrétaire, J. ROCHERON.

Chambre syndicale des ouvriers Menuisiers de Lyon

La commission de résistance invite tous ses membres à une réunion qui aura lieu le 12 septembre, à 8 heures du soir, rue Molière, 13, pour s'entendre au sujet de la grève Grosland, et prendre des décisions à cet égard. Urgent.

### AVIS

La commission d'organisation de la fête de bienfaisance donnée au profit des victimes du choléra, les 31 août et 7 et 8 septembre, au sixième arrondissement, désireuse de donner au plus tôt satisfaction au public en faisant son deuxième versement du montant total de ses recettes, prie les personnes qui ont encore des notes à produire, de les faire parvenir, jusqu'au

samedi 13 courant, dernier délai, chez M. Aderne, 125, rue de Vendôme.

Nota. — Les lots sont délivrés tous les jours de 2 à 7 heures, 83, avenue de Saxe, dimanche, à midi, clôture. Les lots non réclamés à cette dernière heure seront acquis à l'œuvre.

### Guimperie Lyonnaise

La chambre syndicale professionnelle des ouvrières et ouvriers guimpiers invite toute la corporation à une réunion générale privée qui aura lieu le dimanche 14 septembre, à 8 heures 1/2 précises du matin, chez M. Piaubert, rue des Capucins, 21.

Le syndicat ne saurait trop engager les ouvrières et ouvriers soucieux de leur intérêt de hâter leur adhésion en vue de l'intérêt professionnel et personnel de chacun.

Ordre du jour : 1<sup>o</sup> Situation financière; — 2<sup>o</sup> Rapport sur le questionnaire; — 3<sup>o</sup> Questions diverses; — 4<sup>o</sup> Réception des nouveaux adhérents.

Le secrétaire, C. LEJEUNE.

Caisse de retraite des chauffeurs-mécaniciens réunis du département du Rhône.

Cotisations mensuelles, le dimanche 14 septembre, de midi à trois heures, chez M. Ruet, rue de la Barre, 16.

On recevra les nouveaux adhérents.

Le secrétaire, MÉOT.

Bal des ouvriers cordonniers de la ville de Lyon

Toutes les ouvrières piqueuses de bottines sont invitées à une grande réunion générale pour lundi 15 septembre, à 7 heures du soir, à l'Alcazar, rue de Séze, 34.

Ordre du jour : Discussion sur l'organisation d'un bal de la corporation des ouvriers et ouvrières en chaussures réunis. — Nomination du bureau. — Questions diverses.

La commission des ouvriers est priée d'y assister.

La séance sera ouverte à huit heures précises.

La Commission.

### GROUPEMENT DES TISSEURS

Section du Sud

La commission de section à l'honneur d'informer les adhérents que la permanence est ouverte tous les samedis, de 8 à 10 heures, au siège de la section, montée du Mont-Sauvage.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de livret en trouveront; on pourra également payer ses cotisations.

### Commune d'Oullins

Dimanche 14 septembre, brasserie des Chemins de fer Sauzey, conférence populaire au profit des pauvres de la commune, par le citoyen Emile Brousse, député des Pyrénées-Orientales, sous la présidence du citoyen Montheillet, assisté de plusieurs membres des corps élus du département.

Prix d'entrée : vingt-cinq centimes.

Société de retraite pour la Vieillesse

Dimanche 14 courant, cotisations mensuelles au siège de la société, 9, rue Champier, de 10 heures à 1 heure précise.

Capital au 31 août : 381,112,20. — Sociétaires entrés pendant le mois : 39.

Le président, VAUCHEZ.

École maternelle, 119, route de Vienne

Concert-Conférence au bénéfice de la Société d'encouragement aux écoles laïques du Grand-Trou.

La conférence sera faite par M. Thiers, conseiller général, sous la présidence de M. Lagrange, député, avec le bienveillant concours de la Fanfare municipale de Lyon et celle du Grand-Trou.

## THÉÂTRES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — *Tricoche et Cacolet*, comédie en 5 actes. — *Sonnette de nuit*, comédie en un acte. — On commencera à 8 heures.

Casino, rue de la République. — A 8 h. Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Visseur.

Concerts Bellecour. — A 8 heures et demie, grand concert. — Entrée : 1 franc.

Panorama de Lyon, 20, rue du Nord, aux Brotteaux. — *Le Siège de Lyon en 1793*. — De 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Ménagerie des frères Laurent, cours du Midi. — Représentation tous les soirs à 8 heures et demie.

Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.

Folies-Bergère, avenue de Noailles. — Séances de patinage dimanche et jeudi.

Casino de Vaise. — Soirée théâtrale dimanche prochain.

Musiques Militaires Bellecour, de 5 à 6 heures. Place Morand, de 8 à 10 heures.

## MODES

Gros et Détail

M<sup>me</sup> CLÉMENT

87, Grande-Côte, 87

SPÉCIALITÉ POUR DEUILS  
Bonnets et Chapeaux montés  
PRIX MODÉRÉS

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

## M<sup>me</sup> VALLET

Elève de Desbarolles, lit la destinée dans les lignes de la main, rue Neuve, 15.

## DÉPURATIF du Sang

Le Sirop Salsepareille QUET guérit toutes les Maladies contagieuses, Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleur Goutte, Rhumatismes, etc. Ce Sirop agit en toutes saisons. S'adresser à Lyon, Ph. QUET, rue Préfecture, 5. — Dépôt à St-Etienne, ph. Didier, rue de la République, 29; Grenoble, ph. Chatrousse, place Grenette.

## M<sup>me</sup> HERMANN

Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 6.

## CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Les filtres au charbon désinfectent les eaux qui contiennent des insectes nuisibles à la santé. Six médailles aux expositions. Approuvés par la Faculté de médecine. — Seule maison fournissant les établissements religieux. — Fabrication et réparations.

BERTHIER  
rue de Jarenne, 5, Lyon

## A LOUER

### PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement close de murs composée de six pièces avec terrasse

Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

### LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin  
LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÉRIE — LYON

Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

# BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 62

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

TOUT LE MONDE voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement, qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

62, rue de la République

EN FACE LE CASINO

## L'UNIVERSELLE

Crédit pour tous

MAISON COMMERSON & MORET  
LYON — 6, rue Neuve, 6 — LYON

L'Universelle, maison d'abonnements établie sur des bases solides et d'après un calcul très sérieusement étudié, offre au public toutes les marchandises à des conditions tellement avantageuses, qu'elle a d'avance la certitude du succès.

Elle possède en magasin :

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Lingerie, Toilerie, Draperie, Vêtements confectionnés et sur mesure, Rouennerie, Lainages, Nouveautés, Fantaisies, Pendules, Glaces, Bronzes, Sommiers, Matelas, Traversins, Oreillers, Edredons, Lits en bois et en fer, Tables, Chaises, Couvertures, Tapis de tables, Foyers, Meubles, Chaussures et Parapluies, Machines à coudre, etc., etc.

Ne pas confondre la maison avec d'autres de même genre. Les conditions sont bien plus avantageuses pour le client. Elle livre ses marchandises de suite, moyennant le versement de 1 fr., 2 fr., 3 fr., 4 fr. et 5 fr. par semaine, suivant l'importance de l'achat, et exactement aux mêmes prix qu'au comptant.

Le premier versement sur la bijouterie, l'horlogerie et tous objets de luxe, est de 20 00.

La Maison n'a pas de Succursale

## IMPRIMERIE MODERNE

70, Cours de la Liberté, 70

Labours, Thèses, Journaux, Prospectus, Affiches, etc., à des prix modérés.

Vente en gros : Rue Quatre-Chapeaux, 11